



MON PREMIER ASSUREUR



# LA MAE, L'EXPERT DE L'ASSURANCE SCOLAIRE

Dossier de presse - Rentrée 2019

---

[mae.fr](http://mae.fr)

## Sommaire

|          |                                                                          |           |
|----------|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b> | <b>La MAE, l'expert de l'assurance scolaire</b>                          | <b>3</b>  |
|          | Des experts assurance pour protéger                                      | 4         |
|          | Des experts prévention pour sensibiliser                                 | 5         |
|          | Des services de qualité pour accompagner                                 | 6         |
| <b>2</b> | <b>L'assurance scolaire, à quoi ça sert ?</b>                            | <b>7</b>  |
|          | L'assurance scolaire MAE                                                 | 8         |
|          | Quelle réglementation ?                                                  | 8         |
|          | Le détail des formules Assurance Scolaire et Extrascolaire MAE 2019-2020 | 9         |
|          | La MAE, pionnière de l'assurance scolaire                                | 10        |
| <b>3</b> | <b>La MAE : des valeurs et des actes</b>                                 | <b>11</b> |
|          | Un fonctionnement mutualiste                                             | 12        |
|          | Une mutuelle solidaire                                                   | 13        |
|          | Servir l'intérêt général                                                 | 14        |
| <b>4</b> | <b>L'observatoire MAE étude de l'accidentologie des 3-18 ans</b>         | <b>15</b> |
|          | Gare à la chute !                                                        | 16        |
|          | Petits enfants, petits accidents / Grands enfants, gros accidents        | 17        |
|          | Les garçons plus exposés que les filles                                  | 17        |
|          | Quand survient l'accident scolaire ?                                     |           |
|          | De la cour de récréation au trajet école-domicile                        | 18        |
|          | Quand survient l'accident extrascolaire ?                                |           |
|          | Restez vigilants, partout, tout le temps !                               | 18        |
|          | Violences entre élèves : les garanties spécifiques MAE                   | 19        |
| <b>5</b> | <b>La MAE en chiffres</b>                                                | <b>20</b> |



# LA MAE, L'EXPERT DE L'ASSURANCE SCOLAIRE

**N**otre organisation de l'Économie Sociale et Solidaire est fière de ses valeurs, fière d'être restée fidèle aux principes de ses pères fondateurs, au service de nos Adhérents. Les années se suivent et ne se ressemblent pas. [...] Mais ce qui ne change pas, c'est notre engagement à tous, ici, depuis 1932, pour la mutualité, pour la solidarité, pour le progrès partagé par tous, et surtout les plus fragiles, pour notre MAE, pour nos Adhérents, pour les enfants de l'école de la République.

Philippe BÉNET  
Président de la MAE  
Assemblée Générale du 28 février 2018

## LA MAE, L'EXPERT DE L'ASSURANCE SCOLAIRE

En tant qu'assureur mutualiste, la priorité de la MAE est de **préserver la qualité de vie de l'enfant et de sa famille** lorsque survient un accident.

### ■ DES EXPERTS ASSURANCE POUR PROTÉGER

En septembre, ce sont **plus de 10 millions d'élèves** qui prendront le chemin de l'école, du collège ou du lycée, et **2,6 millions de jeunes adultes** qui poursuivront des études supérieures. Au cours de l'année scolaire, les élèves de collège passeront **près de 1 000 heures à l'école<sup>1</sup>**.

La mission de la MAE, depuis sa création, c'est de **protéger tous ces enfants**, à l'école et sur le trajet école domicile, de la maternelle aux études supérieures, et ce, **à chaque instant**.

Pour cela, l'Assurance Scolaire MAE est conçue comme **une protection à part entière, pour répondre aux besoins spécifiques des enfants** :

**Responsabilité Civile sans franchise<sup>2</sup>**  
+  
**Protection Individuelle Corporelle.**

Concrètement, elle protège l'enfant, **qu'il soit victime ou responsable d'un accident, avec des GARANTIES HAUT DE GAMME.**

**EN CAS DE DOMMAGE CAUSÉ PAR L'ENFANT** ▶ **AUCUNE FRANCHISE N'EST APPLIQUÉE**

#### CONCRÈTEMENT

À la maternelle, un enfant casse une vitre en jouant au ballon avec ses copains dans la cour de récréation. **Avec l'Assurance Scolaire MAE, ses parents n'auront rien à débours**er pour les réparations. 100 % des frais engagés sont couverts.

**EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE** ▶ **PERMETTRE À L'ENFANT DE POURSUIVRE SA SCOLARITÉ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS**

#### CONCRÈTEMENT

Plusieurs mois avant le Bac, un élève de terminale se fracture le bassin en faisant de l'escalade. Pour éviter tout retard scolaire, **la MAE prend en charge** :

- les cours à domicile dispensés par un enseignant diplômé,
- la conduite au lycée.

1 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31099> (sur la base de 26 heures par semaine et 36 semaines par an)  
2 Hors franchise médicale légale pour les majeurs

## FACE AUX SITUATIONS DIFFICILES ET AUX VIOLENCES

## UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

### CONCRÈTEMENT

Un enfant victime de harcèlement en classe, de cyberharcèlement, de racket ou d'une agression aura **besoin de soutien pour se relever**, se reconstruire et retrouver une sérénité propice aux apprentissages scolaires. **La MAE lui garantit, dans toutes ses formules, la prise en charge du soutien psychologique.**

À l'école primaire, presque un accident sur trois à l'école est dû à une agression ou une bagarre<sup>3</sup>. En 2017-2018, la MAE a reçu **200 demandes de soutien psychologique**<sup>4</sup> (+40 % par rapport à 2016-2017) pour des cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événements traumatiques collectifs.

## EN FONCTION DE L'ÂGE ET DES BESOINS

## DES GARANTIES ÉVOLUTIVES

### CONCRÈTEMENT

Plus de sécurité pour les enfants, plus de tranquillité pour les parents et plus de confort pour la famille.

## DES EXPERTS PRÉVENTION POUR SENSIBILISER

**Mais bien protéger, c'est aussi prévenir.** C'est pourquoi, depuis 25 ans, la MAE met son expérience et sa connaissance des risques au service de la prévention.

**Un réseau d'experts en prévention intervient gratuitement** et tout au long de l'année auprès de tous les élèves de la maternelle au lycée, sur des thématiques comme **les accidents de la vie courante, les violences entre pairs (harcèlement et cyberharcèlement), la sensibilisation aux médias, la sécurité sur le chemin de l'école et l'éducation à la santé.**

## HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## LA MAE SE MOBILISE

### CONCRÈTEMENT

- **Ressource pédagogique MAE**, coproduite avec le ministère de l'Éducation nationale
- **Des rencontres-débats avec les parents** animés par les experts prévention.



ministère  
éducation  
nationale



**La proximité nouée avec les différents acteurs** (élèves, équipes pédagogiques, parents) offre une vision périphérique sur les situations à risque et apporte **une véritable plus-value à ces moments d'échange.**

## ACCIDENT DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

## L'EXPERTISE TERRAIN MAE

### CONCRÈTEMENT

- **Formation au PSC 1, (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)**, pour les adultes (équipes pédagogiques, adhérents, collaborateurs) : permet d'obtenir un certificat de compétences agréé par le ministère de l'Intérieur sous l'autorité de l'UNASS (Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs). **Offerte.**
- **Le Club des Super-Héros : jeu interactif en ligne** pour identifier les risques de la vie courante afin de pouvoir se protéger et agir de manière appropriée, de 3 à 11 ans.

Troisième cause de mortalité en France et première cause de décès chez les petits de 1 à 4 ans, les accidents de la vie courante représentent un vrai risque pour les enfants. Chaque année, 230 000 enfants sont victimes de chutes (58 %) et de coups (18 %)<sup>5</sup> : premières causes d'accidents selon Santé Publique France<sup>6</sup>.

## LA PRÉVENTION MAE EN CHIFFRES SUR 2018-2019

|               |                                            |
|---------------|--------------------------------------------|
| <b>36 163</b> | élèves sensibilisés                        |
| <b>1 200</b>  | personnels de l'Éducation nationale formés |
| <b>850</b>    | parents sensibilisés                       |
| <b>40</b>     | formations au PSC1                         |

## DES SERVICES DE QUALITÉ POUR ACCOMPAGNER

La vocation première de la MAE est de **venir en aide à ses adhérents en cas de difficulté**.

Aussi, **la qualité du service rendu et la relation de proximité** sont des prérequis essentiels pour une **relation de confiance**.



**Accompagner la gestion des sinistres avec professionnalisme et rigueur.**  
**Plus de 500 salariés et 2 500 militants, tous spécialistes** de la protection de l'enfant et de la famille, mobilisés et réactifs, dans toutes les situations.



Un service de proximité garanti par un **réseau dense**. 100 Agences MAE en France et dans les départements et régions d'outre-mer pour un **maillage territorial efficace**.



Possibilité aux Adhérents d'accéder à l'ensemble des services 24 heures sur 24 sur le **site internet mae.fr**.

Plus de 9 Adhérents sur 10 sont satisfaits de l'accueil en face à face et de la facilité pour déclarer leur sinistre<sup>7</sup>.

Aujourd'hui, **9 Adhérents sur 10** recommanderaient la MAE à un ami ou à un proche<sup>7</sup>

5 Publié le 11 février 2016 sur le site de Santé Publique France - Résultats de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac)  
6 Bulletin épidémiologique hebdomadaire - InVS (janvier 2017)  
7 Baromètre Interne de Satisfaction Gestion de Sinistres



# **L'ASSURANCE SCOLAIRE, À QUOI ÇA SERT ?**



## L'ASSURANCE SCOLAIRE, À QUOI ÇA SERT ?

Avec près de 90 ans d'expérience au service de la protection des enfants, la MAE possède **une solide connaissance terrain**. Grâce à son expertise métier, elle conçoit **des solutions assurantielles adaptées aux besoins** des familles adhérentes.

### ■ L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE

L'assurance scolaire protège l'enfant, qu'il soit **victime ou responsable d'un accident, à l'école et sur le trajet école domicile**.

L'Assurance Scolaire MAE c'est la **double protection (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle)** pour permettre à chaque enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions en toutes circonstances.

#### BON À SAVOIR

L'assurance habitation, quant à elle, n'intervient pas si l'enfant est victime d'un accident.



### ■ QUELLE RÉGLEMENTATION<sup>8</sup> ?

#### L'ASSURANCE SCOLAIRE EST...

... **Obligatoire** pour les **activités facultatives\*** organisées par l'école

... **Fortement recommandée** dans le cadre des activités **obligatoires** de l'école (classe, cour de récréation, EPS) et des activités périscolaires organisées par les collectivités locales (accueil du matin, cantine, étude, garderie...)

À l'école maternelle et élémentaire, près de 8 accidents sur 10 surviennent dans la cour de récréation<sup>9</sup>

#### \* Activités scolaires facultatives :

*Sorties dépassant les horaires de classe :*  
classes verte, de neige, de découverte,

*Sorties nécessitant une participation financière des familles :* cinéma, musée, théâtre...

*Pause méridienne :*  
pause déjeuner, pique-nique...

<sup>8</sup> Circulaire n°2006-137 (25/08/06) relative au rôle et à la place des parents à l'école. Circulaire n°99-136 (21/09/99) relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques., Circulaire n°2011-117 (03/08/11) relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée

<sup>9</sup> Observatoire MAE - Étude de l'accidentologie des 3-18 ans



# LE DÉTAIL DES FORMULES ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE MAE 2019-2020

## SCOLAIRE

**11,90€**  
par an

**19,90€**  
par an

## EXTRASCOLAIRE

**29,00€**  
par an

**38,50€**  
par an

| Activités Scolaires + Trajet |               | PRINCIPALES GARANTIES MAE 2019-2020                                                                                                                    | Activités Scolaires + Trajet + Vie quotidienne |                       |
|------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------|
| SCOLAIRE SIMPLE              | SCOLAIRE PLUS |                                                                                                                                                        | 24/24 SIMPLE                                   | 24/24 PLUS / Étudiant |
| •                            | •             | Protection activités scolaires (accidents subis et causés)                                                                                             | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Remboursement des frais de soins dès le 1 <sup>er</sup> euro à votre charge*                                                                           | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Prise en charge de l'accident, avec ou sans tiers identifié                                                                                            | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident                                                                                       | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident                                                                                       | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent                                                                                           | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle                                                                               | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif                                   | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Assistance rapatriement                                                                                                                                | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Frais de consultations de médecines douces suite à accident                                                                                            | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Stages en entreprise                                                                                                                                   | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Vêtements endommagés pendant les activités scolaires                                                                                                   | •                                              | •                     |
| •                            | •             | École à domicile en cas d'immobilisation prolongée                                                                                                     | •                                              | •                     |
| •                            | •             | Conduite à l'école                                                                                                                                     | •                                              | •                     |
|                              | •             | Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté                                                   | •                                              | •                     |
|                              | •             | Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat                                                                                      | •                                              | •                     |
|                              | •             | Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket | •                                              | •                     |
|                              |               | Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)                                                                                                      | •                                              | •                     |
|                              |               | Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)                                                                                                     |                                                | •                     |
|                              |               | Assistance Nounou de remplacement                                                                                                                      |                                                | •                     |
|                              |               | Assistance psychologique                                                                                                                               |                                                | •                     |
|                              |               | MAE Neige                                                                                                                                              |                                                | •                     |
|                              |               | Service téléphonique d'informations juridiques sur l'e-réputation                                                                                      |                                                | •                     |

\* Hors franchises médicales légales pour les majeurs

Tous les détails des garanties dans la Notice d'Information valant Conditions Générales sur [mae.fr](http://mae.fr)

## LA MAE, PIONNIÈRE DE L'ASSURANCE SCOLAIRE

La MAE a créé en 1932 l'Assurance Scolaire et n'a cessé d'innover depuis en adaptant ses garanties aux évolutions de la société, mais surtout aux besoins des enfants et aux risques auxquels ils sont exposés.

**Précurseur dans le monde de l'assurance**, la MAE a intégré, dans toutes ses formules :

**Soutien psychologique** en cas d'agression ou de racket en 2001, et en cas de harcèlement ou cyberharcèlement en 2015

► *Remboursement jusqu'à 5 consultations dispensées par un médecin psychiatre ou un psychanalyste, jusqu'à 40 € chacune*

**Frais de consultation des médecines douces** en 2011

► *Remboursement des honoraires des ostéopathes, acupuncteurs, chiropracteurs, homéopathes et étioopathes, jusqu'à 40 € par consultation et jusqu'à 5 consultations.*

Bien-sûr, en plus de ces prestations spécifiques, **l'Assurance Scolaire MAE offre un socle de garanties, dans toutes les formules, couvrant les risques quotidiens** encourus par les enfants :

- En cas d'impossibilité de se rendre à l'école, suite à un accident :

**Cours à domicile** (dispensés par un enseignant diplômé, de préférence celui de l'élève)

**Conduite à l'école**

**Garde à domicile**

### BON À SAVOIR

#### REMBOURSEMENT MOYEN

1 077 €<sup>10</sup>

408 €<sup>10</sup>

437 €<sup>10</sup>

- Remboursement des frais dentaires et optiques<sup>11</sup>
- Indemnisation des vêtements endommagés pendant les activités scolaires

Par ailleurs, **la MAE offre des solutions assurant la tranquillité des parents**, notamment dans le cadre de la pratique des sports<sup>12</sup> de glisse (ski, surf, luge,...).

Les garanties **MAE NEIGE** incluent :

- Prise en charge des **frais de secours sur piste**
- Assistance **rapatriement**
- **Responsabilité Civile** sans franchise
- **Protection Individuelle Corporelle**
- **Descente en traîneau**
- **Bris accidentel** de l'équipement loué



Gratuite et disponible sur simple demande<sup>13</sup>, cette carte permet de faire l'économie de l'assurance proposée au moment de l'achat du forfait des remontées mécaniques.

<sup>10</sup> Observatoire MAE – Etude de l'accidentologie des 3-18 ans

<sup>11</sup> Voir Notice d'information valant Conditions Générales

<sup>12</sup> Sauf Responsabilité Civile et Défense pour les sports motorisés

<sup>13</sup> Carte réservée aux enfants couverts par un contrat MAE 24/24 Plus, MAE Génération, MAE Étudiant, MAE Famille, MAE Famille Plus et aux adultes couverts par un contrat MRH et MAE Famille ou MAE Famille Plus ou Solo Duo



# **LA MAE : DES VALEURS ET DES ACTES**

## LA MAE : DES VALEURS ET DES ACTES

Depuis toujours, la MAE se démarque dans le monde de l'assurance et place **l'humain au cœur de son fonctionnement** et de ses missions. Sa gouvernance démocratique et ses valeurs solidaires lui permettent de **servir l'intérêt général**.

### UN FONCTIONNEMENT MUTUALISTE

La MAE s'engage pour que chaque famille puisse **faire face de façon égale aux conséquences d'un accident**. Pour répondre au mieux aux besoins de ses Adhérents, la MAE conjugue une double structure juridique :

- la **Mutuelle MAE** assure la Protection Individuelle Corporelle, le Recours et l'Assistance,
- la **Mutuelle Assurance de l'Éducation** prend en charge la Responsabilité Civile et les Dommages aux Biens.

**Son fonctionnement repose sur un système de démocratie participative.**

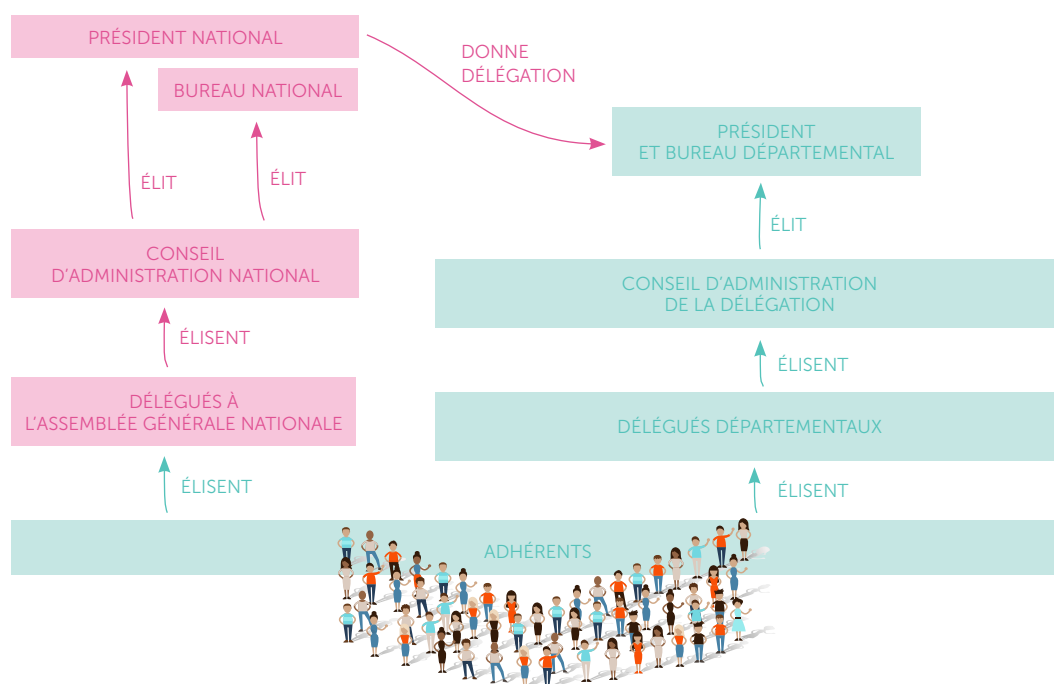
Tous les six ans, les Adhérents sont appelés à élire **leurs Délégués départementaux et les Délégués à l'Assemblée Générale Nationale**.

Ces derniers élisent à leur tour le **Conseil d'Administration National**.

Les Administrateurs nationaux élus procèdent ensuite à l'élection du Président national et des membres du Bureau National.

Quant aux Délégués départementaux, ils élisent le **Conseil d'administration de la Délégation**.

C'est sur sa proposition que le Président national donne délégation aux élus départementaux qui le représentent dans chaque MAE.



Cette organisation, qui prend en compte la parole citoyenne et l'expérience des Adhérents, est propice à une relation de **confiance mutuelle** entre les différentes parties prenantes.

En privilégiant **la transparence** et la collaboration entre Élus et Adhérents, les orientations stratégiques de la MAE vont **dans le sens de l'intérêt général**.



© Sacha Lenormand

Philippe BÉNET, Président national de la MAE  
Extrait de discours à l'Assemblée Générale du 28 février 2018

*Le Conseil d'Administration national, mon équipe du Bureau National et moi-même, nous avons à cœur de gérer la MAE au plus juste, pour servir nos Adhérents, pour leur offrir le meilleur auquel ils ont droit, en conservant notre proximité avec eux dans un maillage territorial de nos Délégations.*

## UNE MUTUELLE SOLIDAIRE

**Organisme à but non lucratif, fidèle à ses valeurs mutualistes**, la MAE consacre les produits de ses cotisations uniquement à la couverture du risque et à sa gestion, **dans le seul intérêt de ses Adhérents**.

Mais au-delà des garanties contractuelles, **la MAE intervient ponctuellement pour accompagner et soutenir les familles confrontées à des situations douloureuses** ou à des difficultés particulières.

Chaque année, **un budget de l'ordre de 800 000 €** est consacré à ces **actions de solidarité**.

En parallèle, **la MAE mène des actions solidaires** pour aider les enfants et leurs familles.

**Avec les Restos du Cœur**, la MAE s'engage chaque année à assurer tous les **enfants** des familles accueillies, de la maternelle au lycée.

Par ailleurs, **elle soutient l'action du Secours populaire français**, en offrant **l'assurance scolaire aux enfants** des familles accueillies.



[www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)



[www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)

## SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La raison d'être de la MAE est de protéger tous les enfants de manière égale. **Partenaire de l'école de la République depuis sa création**, la MAE contribue à préserver un **climat propice à la réussite et à l'épanouissement** de tous les élèves. **Agréée depuis 11 ans par le ministère de l'Éducation nationale**, la MAE est habilitée à mener des actions de prévention dans l'enceinte des établissements scolaires. Et depuis 2013, **la MAE soutient le ministère de l'Éducation nationale dans sa lutte contre le harcèlement à l'école** en s'associant au prix "Non au harcèlement".



 [www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr)

Ces **valeurs de laïcité, de solidarité et d'égalité**, la MAE les partage également avec la **FCPE**, première fédération de parents d'élèves de l'École Publique. Leur partenariat témoigne, depuis près de 30 ans, de leur **volonté commune de défendre et de valoriser l'Enseignement Public** et l'Éducation Laïque pour la réussite de tous les élèves.



 [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

Une volonté qui s'exprime également par **l'action de la MAE auprès de L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République)**, dont elle est membre fondateur. Auprès d'une quarantaine d'organisations agissant dans le champ de l'École et de la communauté éducative, la MAE affirme sa conception de l'École publique laïque et de la société. **Ensemble, elles font de l'Humain leur priorité numéro 1.**



 [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)

C'est auprès d'un autre acteur de l'économie sociale que **la MAE s'engage pour le "droit aux vacances pour tous"** : VTF. Une des plus grandes associations de tourisme en France, **VTF revendique le "vivre ensemble" dans le respect des différences**, par une volonté d'accueillir tout type de public au sein de ses villages vacances grâce à une politique tarifaire étudiée. Avec la MAE, ils partagent **la volonté de permettre à chacun de partir en vacances** : leur récent partenariat **permet à toutes les familles Adhérentes de bénéficier d'une réduction de 10 %** sur toutes les destinations VTF France.



 [www.vtf-vacances.com](http://www.vtf-vacances.com)



# **L'OBSERVATOIRE MAE ÉTUDE DE L'ACCIDENTOLOGIE DES 3-18 ANS**



## L'OBSERVATOIRE MAE ÉTUDE DE L'ACCIDENTOLOGIE DES 3-18 ANS

Une équipe d'experts, constituée de **plus de 500 spécialistes de la protection de l'enfant**, accompagne au quotidien les Adhérents, pour les **conseiller, suivre leurs dossiers et gérer leurs sinistres**.

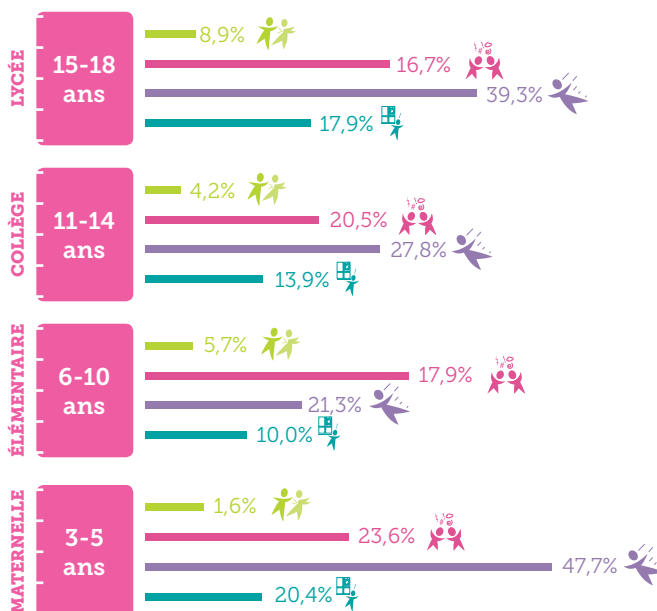
**A** partir d'indicateurs très précis liés aux accidents (faits générateurs, lieux de survenance, nature des dommages,...), **l'Observatoire MAE établit, chaque année, une analyse pointue de l'accidentologie des 3-18 ans.**

Les conclusions de cette étude constituent l'un des volets de la connaissance terrain de la MAE, grâce à laquelle les protections MAE sont renforcées année après année.

### GARE À LA CHUTE !

#### Principales causes des accidents par tranche d'âge

Quelle que soit la tranche d'âge, **la majeure partie des accidents est provoquée par une chute** : cela concerne la moitié des accidents chez les plus petits et plus d'un tiers chez les lycéens.



Bousculade



Agression / Bagarre



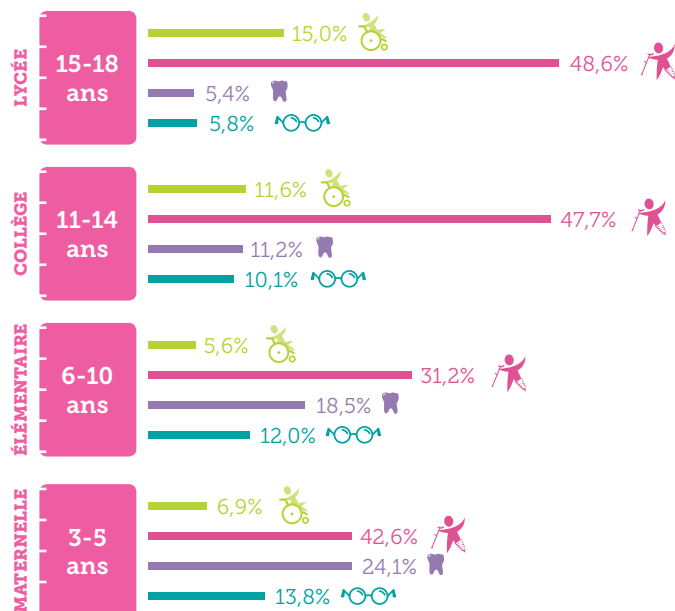
Chutes / Accident seul



Dégradation / Détérioration

## PETITS ENFANTS, PETITS ACCIDENTS / GRANDS ENFANTS, GROS ACCIDENTS

### Principales natures des accidents par tranche d'âge



Quel que soit l'âge de l'enfant, **la majorité des accidents concernent le petit corporel** (de petits accidents sans gravité).

Chez les plus jeunes (entre 3 et 10 ans) :

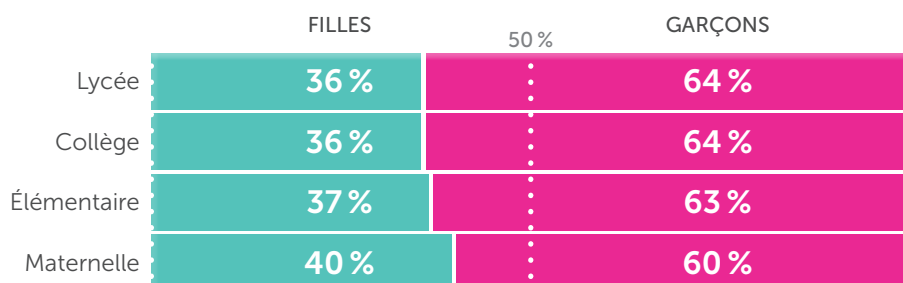
- 1 accident sur 5 concerne les dents,
- 1 accident sur 8, la casse des lunettes.

**Plus l'élève grandit, plus il est exposé aux accidents avec probabilité d'invalidité** (laissant des séquelles plus importantes).

Corporel avec probabilité d'IPP (invalidité)
 Petit corporel
 Dents
 Lunettes

## LES GARÇONS PLUS EXPOSÉS QUE LES FILLES

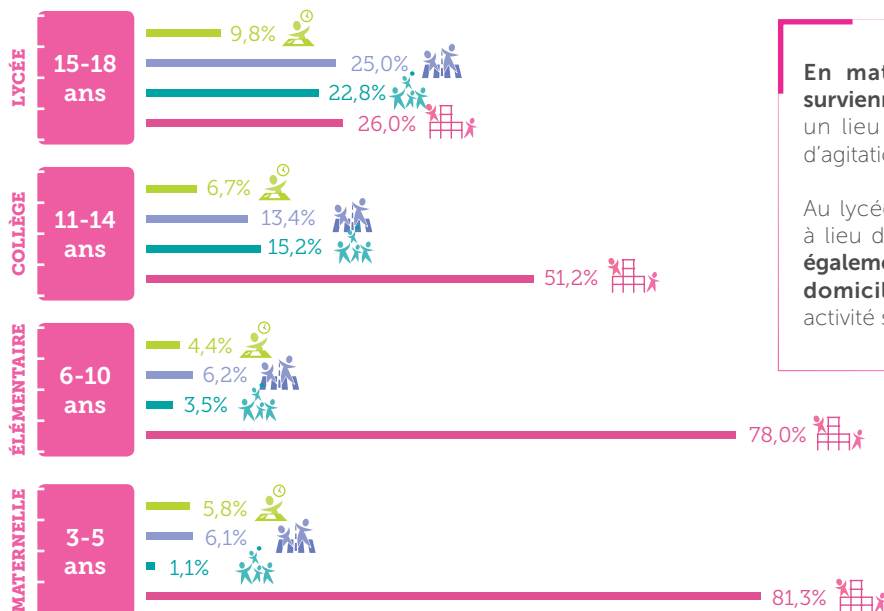
### Répartition par sexe des Adhérents ayant déclaré un sinistre au cours de l'année scolaire 2017-2018



De la maternelle au lycée, **les garçons sont plus sujets aux accidents que les filles** ; une différence qui s'accroît avec l'âge.

## QUAND SURVIENT L'ACCIDENT SCOLAIRE ? DE LA COUR DE RÉCRÉATION AU TRAJET ÉCOLE-DOMICILE

### Accidents lors des activités scolaires par tranche d'âge



En maternelle, 8 accidents sur 10 surviennent dans la cour de récréation : un lieu de détente, de jeux et parfois d'agitation.

Au lycée, plus d'un quart des accidents à lieu dans la cour. Les plus âgés sont également exposés sur leur trajet école-domicile ou lorsqu'ils pratiquent une activité sportive scolaire.



Cours/études



Trajet école-domicile



EPS



Cour de récréation

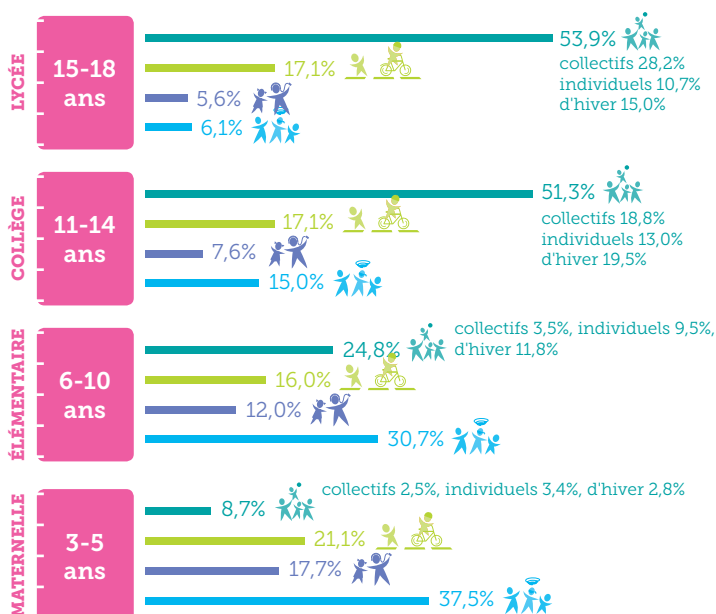
## QUAND SURVIENT L'ACCIDENT EXTRASCOLAIRE ? RESTEZ VIGILANTS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

### Principaux accidents lors des activités extrascolaires par tranche d'âge

En dehors de l'école, les "zones de risques" évoluent beaucoup avec l'âge. Chez les plus petits, plus d'un tiers des accidents surviennent lorsque l'enfant joue.

Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant délaisse naturellement le jeu au profit du sport. Ainsi, chez les 15-18 ans, plus de la moitié des accidents ont lieu durant la pratique d'un sport, et particulièrement un sport collectif.

Quel que soit leur âge, tous les enfants sont exposés lorsqu'ils se trouvent sur la voie publique, qu'ils soient piétons ou cyclistes.



Sports



Piétons / cyclistes



Sorties / week-ends



Jeux divers

## ■ VIOLENCES ENTRE ÉLÈVES : LES GARANTIES SPÉCIFIQUES MAE

### ■ Chiffres MAE 2017-2018 des demandes de prises en charge suite à des violences

La MAE prend en charge les situations difficiles en cas de violences entre élèves : du soutien psychologique, à l'indemnisation des biens, autant de garanties qui permettent à l'enfant de se relever le mieux possible.

**Soutien psychologique**  
pour des cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événements traumatiques collectifs

**200 sollicitations**  
+40 % par rapport  
à 2016-2017

**Indemnisation** du cartable, des fournitures, des manuels scolaires et du sac d'internat en cas de vol

**954 sollicitations**  
Chiffre stable par rapport  
à 2016-2017

**Remplacement des**  
clés, papiers administratifs, vêtements et cartes d'abonnement en cas d'agression ou de racket

**163 sollicitations**  
+13 % par rapport  
à 2016-2017

**Assistance psychologique**  
en cas d'événements traumatisants

**510 sollicitations**  
+28,5 % par rapport  
à 2016-2017

L'étude permet d'observer que **ces services sont de plus en plus sollicités**.

Cette tendance peut s'expliquer par plusieurs hypothèses :

- **accentuation** du phénomène de violences scolaires ;
- **meilleure sensibilisation** des élèves qui se confient davantage ;
- **meilleure connaissance** des garanties MAE par les parents.

La MAE reste très attentive à ces phénomènes en continuant de suivre les tendances et en poursuivant ses actions de prévention.

# 5 LA MAE EN CHIFFRES

Près de  
**90 années  
d'expérience**  
au service des  
enfants et de  
la famille

Avec **près de  
2,5 millions de  
familles adhérentes**  
aux contrats individuels  
et aux contrats  
collectifs, la MAE  
protège plus de  
8 millions de  
bénéficiaires

Chiffre d'affaires  
de l'ordre de  
**94 millions  
d'euros** au 31  
août 2018

**L'assurance scolaire,**  
cœur de métier de  
la MAE, représente  
environ **62 % du  
Chiffre d'Affaires**

Plus de  
**500** salariés et  
**2 500** militants

Montant  
moyen de  
**remboursement**  
de l'ordre  
de **460 €**





MON PREMIER ASSUREUR